



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



**TERRITOIRES
D'INNOVATION**
LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT



Travaux réalisés avec le concours financier du Grand Plan d'investissement, la Région Nouvelle Aquitaine, l'Union Européenne et l'ADEME dans le cadre du projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ».

DES REFERENCES POUR NOUS AIDER

Il est légitime de se demander si ce que j'imagine être une conception responsable de service numérique l'est vraiment ? Un service numérique est constitué d'un ensemble de logiciels, terminaux, infrastructures (réseaux et centres informatiques).

Pour l'accessibilité, le Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité (RGAA) et les ressources fournies par la DINUM sont des outils très efficaces pour la conception de services numériques inclusifs.

Pour la conception et le développement, le référentiel de conception responsable GR491 de l'INR couvre les 3 dimensions du Numérique Responsable : Planet, People, Prosperity. Il a été utilisé ensuite comme l'une des sources par la DINUM pour produire le Référentiel Général d'écoconception de services numériques (RGESN) et par l'AFNOR pour établir l'Afnor Spec 2201.

Le GR491 propose près de 500 critères répartis en 8 familles, faisant référence à différents secteurs d'activités liés à la conception responsable des services numériques :

- La stratégie ,
- La phase de spécification,
- La conception de l'expérience utilisateur (UX)
- La définition des contenus,
- L'architecture,
- La production des codes frontend et backend
- Et enfin l'hébergement.

Certains critères du GR491 sont qualifiés d'incontournables, cela représente une quarantaine de questions centrales pour le numérique responsable. Ces critères répondent aux différentes étapes de conception ou refonte d'un projet reprises par l'AFNOR SPEC.

Lors de la phase d'expression, de définition et de hiérarchisation des besoins, on va questionner ces besoins pour :

- Créer une valeur durable,
- Éviter le superflu et limiter les effets rebonds,
- Évaluer l'impact environnemental et humain ainsi que les métriques pour les suivre.

Vient ensuite la conception, durant laquelle on adresse la frugalité, l'écoconception, la cohérence entre les 3P, la fin de vie, pour l'adéquation du service avec les attentes des utilisateurs.



Communauté
d'Agglomération de
La Rochelle



**TERRITOIRES
D'INNOVATION**
LE GRAND PLAN D'INVESTISSEMENT



Travaux réalisés avec le concours financier du Grand Plan d'investissement, la Région Nouvelle Aquitaine, l'Union Européenne et l'ADEME dans le cadre du projet « La Rochelle Territoire Zéro Carbone ».

La phase de réalisation concerne le développement et intègre :

- Le matériel ciblé,
- Le codage,
- Les données ou encore le graphisme,
- Les optimisations,
- Le dimensionnement,
- La supervision,
- La mutualisation
- Et la capitalisation des éléments du service.

Cette étape peut être suivie d'une nouvelle phase de conception. Durant la phase d'utilisation et d'exploitation, on surveille les 3U (utile, utilisable, utilisé), l'adaptation des ressources liées à l'usage du service et on sensibilise les utilisateurs sur les impacts de leurs usages.

La phase de maintenance préventive, corrective et évolutive permet l'amélioration continue et la prise en compte des évolutions techniques ou réglementaires.

Et enfin, la dernière phase, celle du décommissionnement, on s'assure de l'avenir des données, des composants logiciels, des matériels et de la réduction des déchets (DEEE).

Avec l'ensemble des parties prenantes du projet, vous avez l'opportunité d'agir pour réduire les impacts et apporter de la valeur au service numérique que vous aurez participé à concevoir de manière responsable.